



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL COPIE DE RÉOLUTION

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 27 AOÛT 2026 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE STEVE BERTHIAUME, MAIRE. LES CONSEILLERS SUIVANTS SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Luc Desbiens
Monsieur Claude Lavoie

Monsieur Frédéric Caron
Monsieur Kevin Jean

Monsieur Pierre Gagné
Monsieur Gildor Gagné

2026/08-31 **RÉSOLUTION PRÉCISANT LA NATURE DES SITUATIONS NÉCESSITANT L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE RAGUENEAU**

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ragueneau est un organisme de l'Administration visé et qu'elle doit se conformer à la disposition;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Kevin Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'INFORMER le ministère de la Langue française que la Municipalité de Ragueneau utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

QUE la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29 de la *Charte de la langue française*;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site Internet de la Municipalité de Ragueneau et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

Je soussigné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, que la présente résolution a été adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue le 27 août 2026 à laquelle il y avait quorum.

Ragueneau (Québec)
Ce 28 août 2026

La directrice générale et greffière-trésorière,


Audrey Morin